

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N°29 Réunion du 29 avril 2025

Président : M. Alain BRITO

Présents : Mme. Marcelle VIAL - MM. Jean-Louis CANESTRIER – Chokri ABED

Excusée : Mme. Yveline LALLIER

Analyse et contrôle :

Rencontres des 26 et 27 avril.

Accompagnement Délégué :

M. Felipe DO LIVRAMENTO CAVELIER – Dimanche 27 Avril – 12 H
U 15 D 1 – CANNET ROCHEVILLE / ST SYLVESTRE

M. Ilyes BOUHLEL – Dimanche 27 Avril – 15 H 30
U 16 D 1 – GJO. ANTIBES /USCA Football

M. Haykel AOUNI – Samedi 26 Avril – 14 H
U 17 D 1 – GJO. ANTIBES / CONTES

M. Serge COMEAU – Dimanche 27 Avril – 11 H
U 15 D 2 – BEAUSOLEIL / CAGNES

C.R. détaillés sur P.V. interne.

Entretiens Délégués :

La Commission a reçu **MM. Nicolas PRAST et Malcolm DIALLO** pour informations complémentaires, spécifiées sur P.V. interne, relatives à deux rencontres qui se sont déroulées le week-end dernier.

Réunion de fin de saison :

Elle aura lieu le DIMANCHE 1^{er} JUIN à 12 H
Restaurant « La Guinguette » à La Gaude.

La Commission des Délégués présente ses sincères condoléances à
M. Haykel AOUNI lors du décès d'un membre de sa famille.

Désignations :

En « **District et Ligue Jeunes** » des 3 & 4 Mai 2025.

Le Président :
M. Alain BRITO

La Secrétaire de séance :
Mme. Marcelle VIAL